



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019

CHAMPIONNAT DES AS



CSO

DU 25 AU 28 JUILLET 2019 – CHAINTRE (71)

Période de qualification	Clôture
Du lundi 25 juin 2018 au dimanche 07 juillet 2019	Lundi 15 juillet 2019
Listes de qualification arrêtées au vendredi 12 juillet 2019	

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Conditions de qualifications.....	3
Barèmes techniques.....	4
Dotations.....	7
Prix.....	7

Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions de participations

CAVALIERS

Chaque cavalier engage un seul cheval. Le changement de cheval réglementaire est autorisé. Un cavalier ne peut participer qu'à un seul titre de Champion de France, Critérium ou Coupe lors de l'événement.

Pour toutes les épreuves, les règles de fermetures d'épreuve par couple des Dispositions Spécifiques de CSO 2018 s'appliquent.

Championnat	Age maximum	LFC minimum	Age poneys/ chevaux
Coupe Jeune	25 ans	Amateur	6 ans minimum
Critérium Enfant	12 ans	Club (G4)	
Championnat Enfant		Amateur	
Critérium Minime	14 ans	Amateur ou Pro	
Championnat Minime		Amateur ou Pro	
Critérium Cadet	16 ans	Amateur ou Pro	
Championnat Cadet		Amateur ou Pro	
Critérium Junior	18 ans	Amateur ou Pro	
Championnat Junior		Pro	
Critérium Jeune Sénior	25 ans	Pro	7 ans minimum
Championnat Jeune Cavalier	21 ans	Pro	8 ans minimum

EQUIDES

Un cheval ne peut participer qu'à un seul titre de Championnat de France, Critérium ou Coupe lors de l'événement.

HARNACHEMENT

Pour les épreuves ouvertes aux licences Amateur et Pro, le règlement concernant les protégés boulet en division Amateur s'applique.

Conditions de qualifications

Championnat	Qualification cavalier minimum
Coupe Jeune	Sans qualification
Critérium Enfant	Sans qualification
Championnat Enfant	3 épreuves Amateur 2 GP min et/ou GP Inter, terminées de hauteur équivalente min
Critérium Minime	Sans qualification
Championnat Minime	5 épreuves terminées en GP 115 cm minimum
Critérium Cadet	Sans qualification
Championnat Cadet	5 épreuves terminées en GP 125 cm minimum
Critérium Junior	Sans qualification
Championnat Junior	3 épreuves terminées en GP 140 cm minimum
Critérium Jeune Sénior	Sans qualification
Championnat Jeune Cavalier	3 épreuves en GP 145 cm minimum terminée

GP = Grand Prix

GP qualificatif = GP de hauteur équivalente toute division prise en compte : Amateur, PRO, INTER

Dans tous les titres « Championnat », des couples peuvent être sélectionnés par la Direction Technique Nationale.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Titres	Normes techniques			
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	Vitesse
Championnat Jeune Cavalier	145 cm	145 cm*	145 cm*	400 m/mn
Championnat Junior	140 cm	140 cm	140 cm	375 m/mn
Critérium Jeune Senior	135 cm	135 cm	135 cm	350 m/mn
Critérium Junior	130 cm	130 cm	130 cm	350 m/mn
Championnat Cadet	125 cm	130 cm	130 cm	350 m/mn
Critérium Cadet	120 cm	125 cm	125 cm	350 m/mn
Championnat Minime	115 cm	120 cm	120 cm	350 m/mn
Coupe Jeune	110 cm	115 cm	115 cm	350 m/mn
Critérium Minime	110 cm	115 cm	115 cm	350 m/mn
Championnat Enfant	105 cm	110 cm	110 cm	350 m/mn
Critérium Enfant	95 cm	100 cm		350 m/mn

*Les verticaux isolés peuvent être majorés de 5 cm

BAREMES ET DEROULEMENT

Dispositions communes

Pénalisation des concurrents éliminés ou ayant abandonné :

Dans les épreuves en deux manches, les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première manche, sont définitivement éliminés.

Dans les épreuves au Barème A et C, les concurrents éliminés ou ayant abandonné sont autorisés à continuer le concours, après attribution des points de pénalités selon les modalités précisées ci-dessous :

- Épreuves au Barème A : si un concurrent est éliminé ou a abandonné, il se voit attribuer les points du concurrent le plus pénalisé dans la même épreuve majoré de 20 points.
- Épreuves au Barème C : si un concurrent est éliminé ou a abandonné, il se voit attribuer le temps du concurrent le plus pénalisé dans la même épreuve majoré de 20 secondes, avant l'application du coefficient 0,5 pour la conversion en points de pénalité.

Pour toutes les étapes des Championnats, Critérium et Coupe, en cas de forfait d'un cavalier ou d'un cheval, il ne sera pas fait appel au suivant.

Critérium Enfant

Première étape : une manche, Barème A sans chrono, vitesse 350m/mn.

L'ordre de passage des concurrents sera affiché sur www.ffe.com, onglet FFE Compet.

Deuxième étape : en deux manches au Barème A sans chrono, vitesse 350m/mn.

L'ordre de passage dans la 1^{ère} manche sera l'inverse du classement à l'issue de la première étape. A égalité de point l'ordre inverse du programme sera retenu. L'ordre de passage dans la 2^{ème} manche sera l'inverse du classement général provisoire à l'issue de la 1^{ère} manche de la deuxième étape. A égalité de point l'ordre inverse du programme sera retenu.

Classement : Le classement se fait par cumul des points de pénalités sur les deux étapes.

En cas d'égalité de points à l'issue des deux étapes pour la première, deuxième et troisième place, les concurrents sont obligatoirement départagés par un barrage au chronomètre.

Coupe Jeune

Critériums Minime / Cadet / Junior

Championnats Enfant / Minime / Cadet

Première étape : une manche, Barème A sans chrono.

L'ordre de passage des concurrents sera affiché sur www.ffe.com, onglet FFEcompet.

Deuxième étape : une manche Barème A sans chrono.

L'ordre de passage sera l'ordre inverse du classement. A égalité de point l'ordre inverse du programme sera retenu.

Troisième étape : deux manches

- **1^{ère} manche** : Barème A sans chrono

Les 40 premiers concurrents, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour les 1^{ères} manches des finales. En cas d'ex-æquo à la 40^{ème} place, tous les ex-æquo 40^{èmes} classés sont qualifiés.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première ou la deuxième étape ne repartent pas dans cette manche. L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire obtenu à l'issue de la deuxième étape. A égalité de point l'ordre inverse du programme sera retenu.

- **2^{ème} manche** : Barème A sans chrono

Les 20 premiers concurrents à l'issue des deux premières étapes et de la 1^{ère} manche de la troisième étape (cumul des points) sont qualifiés pour la 2^{ème} manche. Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première manche de la troisième étape ne repartent pas dans cette manche. L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire. En cas d'ex-æquo à la 20^{ème} place, tous les ex-æquo 20^{èmes} classés sont qualifiés.

Classement : Le classement se fait par cumul des points de pénalités sur les trois étapes.

En cas d'égalité de points à l'issue des trois étapes pour la première, deuxième et troisième place, les concurrents sont obligatoirement départagés par un barrage au chronomètre.

Championnat Junior / Jeune Cavalier Critérium Jeune Senior

Première étape : type Barème A au chrono jugé au Barème C (art 8.2 A & C). L'ordre de passage des concurrents sera affiché sur www.ffe.com, onglet FFE Compet.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points, recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents seront crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 100 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

Deuxième étape : Barème A sans chrono (art 8.2 A & B)

L'ordre de passage sera l'inverse du classement obtenu dans la première étape.

Troisième étape : Finale en 2 manches (art 2.2 C.2)

- **1^{ère} manche** : Barème A sans chrono.

Les 40 premiers concurrents, à l'issue des deux premières étapes, sont qualifiés pour les 1^{ères} manches des finales.

Les concurrents éliminés ou ayant abandonné lors de la première ou la deuxième étape ne repartent pas dans cette manche. L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire obtenu à l'issue de la deuxième étape.

- **2^{ème} manche** : Barème A sans chrono

Les 20 premiers concurrents à l'issue des 1^{ères} manches des troisièmes étapes sont qualifiés pour les 2^{èmes} manches. L'ordre de passage sera l'inverse du classement général provisoire obtenu à l'issue de la 1^{ère} manche de la troisième étape.

Tableau récapitulatif des vitesses :

Titres	Vitesses		
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape
Championnat Junior	Bar C	375m/mn	
Championnat Jeune Cavalier	Bar C	400 m/mn	
Critérium Jeune Senior	Bar C	350 m/mn	

Classement : Le classement se fait par cumul des points de pénalités sur les trois étapes.

En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

Dotations

	DOTATIONS*				
	1 ^{ère} étape*	2 ^{ème} étape*	Finale*	Classement général	TOTAL
Championnat Jeune cavalier	1 500 €	1 500 €	4 500 €	4 000 € 1 ^{er} 2 000€ / 2 ^{ème} 1 200€ / 3 ^{ème} 800€	11 500 €
Championnat Junior	700 €	700 €	3 000 €	2 000 € 1 ^{er} 1 000€ / 2 ^{ème} 600€ / 3 ^{ème} 400€	6 400 €
Championnat Cadet	250 €	250 €	1 000 €	600 € 1 ^{er} 300€ / 2 ^{ème} 200€ / 3 ^{ème} 100€	2 100 €
					20 000 €

*Répartition réglementaire : 1 prix pour 4 partants.
Les prix créés sont à la charge de l'organisateur.

Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum :

- aux 8 premiers de la première étape ;
- aux 8 premiers et ex-æquo de la deuxième étape ;
- aux 8 premiers du championnat.